D'un continent à l'autre...

Attentat contre Charlie Hebdo: On ne gomme pas les idées en effaçant des hommes!



HÉLÈNE LEBLANC PRÉSENTE SON BILAN ET SES PRIORITÉS POUR LASALLE-ÉMARD



Hélène LeBlanc (LaSalle-Émard) est fière de son bilan de 2014. Celui-ci comprend une mobilisation contrel es compressions des conservateurs à Postes Canada et aux anciens combattants, un service à la population avec plus de 350 dossiers traités, ainsi que l'organisation d'événements qui ont obtenu un franc succès.

« Je suis particulièrement fière d'avoir organisé le Forum sur l'Avenir de notre fleuve, notre canal et nos rapides qui a eu lieu en octobre», souligne-t-elle. « La création d'un parc national urbain est un projet rassembleur qui va se poursuivre par des rencontres consultatives et l'élaboration d'un plan d'action».

Hélène LeBlanc est officiellement candidate NPD pour la circonscription LaSalle-Émard-Verdun aux prochaines élections fédérales. Cette circonscription comprendra la portion sud de LaSalle englobant la majorité du district de Sault-Saint-Louis, la portion Émard et Saint-Paul du Sud-Ouest et la portion terre ferme de Verdun. Les électeurs sont invités à consulter la carte en suivant le lien : j.mp/LaSalle-Emard-Verdun.

« Mes priorités en 2015 seront de continuer à bien servir et représenter les citoyens et citoyennes de LaSalle-Émard et être à l'écoute de leurs préoccupations. Je vais continuer à soutenir les PMEs et les coopératives dans la création d'emplois, encourager les initiatives locales qui favorisent des milieux de vie sains et sécuritaires, ainsi qu'assurer des services publics de qualité pour toute la population », a-t-elle conclu.

Madame LeBlanc est porte-parole des coopératives pour l'opposition officielle et présidente du Comité permanent de la condition féminine.

a folie des hommes a encore frappé ce mercredi 7 janvier; Cette fois-ci, pour casser et froisser les traits au fusain de la caricature!

Par ce geste assassin, ils n'en voudraient pas juste à leurs victimes; ils en voudraient au Vivre-ensemble! Ils n'aspirent pas juste à éteindre des vies; Ils rêvent d'éteindre la lumière de l'Amour pour allumer, à la place, la noirceur de la haine et de la vengeance!

Le massacre de Charlie Hebdo ne sert ni Dieu ni les humains mais uniquement ceux qui ont comme dessein de briser les harmonies de la cohabitation entre les différences et créer ainsi une dérive des civilisations à l'échelle de celle des continents ! L'objectif est machiavélique et tend à forcer les citoyens à rentrer dans des enclos confessionnels échafaudés comme ghettos de séparation... comme on parquait les lépreux dans des cavernes. Les terroristes radicaux ne souhaitent que la guerre entre confessions pour qu'ils puissent rire dans leurs barbes. C'est le seule trait d'humour qui les rassemble dans un burlesque des plus macabres.

Ils ne souhaitent que de nous ramener et de nous tasser dans un monde de type tribal où ils décident de la vie et de la mort en fonction des critères qu'ils voudraient promulguer. Grouper, couper les ponts avec l'autre, semer la discorde et classifier les gens en fonction du degré de radicalisation et de dangerosité.

Ils ont tué des hommes et par ricochet, ils ont renforcé le pouvoir d'attraction des idées ciblées et des libertés dont la liberté d'expression.

On ne gomme pas les idées en effaçant des hommes!

À chacun de répondre de ses actes...

Nous condamnons énergiquement. Nous dénonçons la terreur et le crime odieux. Nous refusons tout court, net et c'est déjà d'une clarté limpide. Nous ne pouvons nous dissocier de ce dont nous n'avons jamais été associé ni par le geste, ni par le verbe ni par l'intention. Se dissocier suppose être associé à priori. On se dissocie quand on a été partie prenante, protagoniste ou sympathisant. Personne ne devrait nous faire sentir coupables par association.

Chacun doit répondre de ses actes que ce soient les assassins, que ce soient leurs commanditaires.

Nous déplorons la perte des vies humaines et nous nous sentons concernés come humains, comme citoyens et comme membres de la profession des penseurs libres, des artistes et des auteurs, des journalistes et des caricaturistes. Nous compatissons avec les familles, des victimes, leurs collègues, leurs proches. Nous offrons nos sympathies aux défenseurs des libertés, aux baroudeurs de la protection des droits et aux humanistes qui dénoncent toutes les violences d'où qu'elles proviennent.

Nous profitons de ce moment de deuil pour lancer un appel à nos ami(e)s occidentaux ainsi qu'à nos concitoyens québécois(es): Faisons attention à ne pas sombrer dans les amalgames et à extrapoler les gestes odieux sur toutes les personnes qui ont comme confession la religion de l'islam. Des fois, ces actes barbares, quand ils surviennent, facilitent le déploiement des index et des accusations qui culpabilisent et stigmatisent par association.

La barbarie ne justifie pas les discours haineux et l'ostracisme des communautés déjà fragilisées par tant de terreurs, de rejets et par le rôle de bouc-émissaire à toutes les turpitudes.

Pour Maghreb Canada Express : Majid Blal Et Abderrahman El Fouladi © Une production

MAGHREB CANADA EXPRESS

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca
ou
www.maghreb-canada.ca
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION Abderrahman EL FOULADI

elfouladi @videotron.ca

Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067pub@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Anas Abdoun.

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)

Majid Blal, Écrivain et Poète, (Canada)

INFOGRAPHIE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal)

aghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1ier juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

Aide-aux-Parents Demandé(e)

Cherchons aide-aux-parents Résident(e) ou Non Résident(e).

Travail par quarts (jour/soir/nuit), heures variables, 40hr/semaine. 12\$ / heure. Expérience 6 mois ou formation connexe. Premiers soins, Français Lu/Parlé/Écrit exigé. Permis de conduire souhaité. Lieu du Travail: Ottawa (ON).

Contact: mbem1975@gmail.com

L'autre bout de la lorgnette...

le la

Rétro 2014: L'éveil du concept de la citoyenneté

L'année 2014 a été riche en événements et surtout en enseignements. Un grand cru bien millésimé qui restera dans les annales de l'histoire du Québec comme l'année qui a ramené les individus à remettre leurs uniformes de citoyens pour trancher sur certains sujets et pour superviser l'évolution et la rigueur pour d'autres.



Par Majid Blal, Écrivain et Poète majidblal@hotmail.com

année 2014 a été surprenante à tout égard. Souvent tumultueuse, sulfureuse, risible, inénarrable, dramatique, exaspérante et drôlement mortifiante. Parfois pathétique, continuellement imprévue mais jamais elle n'a été routinière, ordinairement morbide ou pathologiquement ennuyeuse, monocorde. Une année tourmentée, crevant des abcès par ci et des furoncles par là, tout en ravivant l'espoir car le citoyen y a été incité à réagir, à se prendre en main et à participer aux

débats sociétaux. Je n'en retiendrais que quatre exemples pour illustrer l'éveil citoyen surtout chez les citoyens d'origine maghrébine

La Charte des Valeurs

Elle a initié des discussions houleuses, a crée la discorde au sein de la population et a fini isolée comme une option déclinée puis déchue.

Les débats autour de la Charte avaient réveillé les passions bien crampées et des positions bien polarisées. L'indignation grandissante d'un coté parce que l'objectif de la manœuvre apparaissait comme un stratagème électoraliste qui sacrifiait la notion de la citoyenneté égalitariste en hiérarchisant les droits des individus selon leurs convictions confessionnelles, loin de l'aspiration alléguée à une laïcité des institutions et de l'appareil gouvernemental.

Bien que placée sous le signe d'une " Laïcité" se voulant universelle, les protagonistes de la Charte, l'avaient transposée sur le terrain communautariste en discriminant les uns, en ciblant les autres et surtout en ne prêchant jamais par l'exemple. Contrairement aux consultations de la commission Bouchard-Taylor, les débats sur la charte ont forcé beaucoup d'individus des communautés culturelles qu'on a l'habitude de classer dans la frange silencieuse de la nation, a sortir du désintéressement à la chose politique et à débattre. Les médias sociaux ont fourni un espace adéquat pour donner la parole à ceux qu'on entend rarement.

Le projet de la charte à été battu et on devrait souligner que tous ceux qui ont voté contre ne sont pas tous ni musulmans, ni libéraux et que tous ceux qui l'ont appuyé, ne sont ni islamophobes ni sympathisants du Parti Québécois.

On peut extrapoler et supposer que les maghrébins ont voté majoritairement pour le parti libéral et cela par réaction épidermique à la charte plus que par conviction idéologique. Toutefois, on devrait apprendre à accepter la différence d'opinion au sein de la diversité car la démocratie ne suppose pas le consensus et le vote monolithique.

Bipartisme

Blasés par les politiciens, les électeurs ont rompu les abonnements affectifs ou hérités dans les familles pour diversifier les regards, soupeser les partis politiques et les dirigeants afin de mieux magasiner les options, les chefs et les visions proposées. Ce qui fait que le pourcentage des groupies et des inconditionnels a diminué et ainsi le citoyen a brisé le bipartisme au Québec. Vivement une représentation à la proportionnelle au sein du parlement.

La Commission Charbonneau et l'hommage aux journalistes d'enquê-

te. La commission Charbonneau est apparue comme une séance de réanimation collective. Les citoyens ont pu s'indigner mais surtout de se rendre compte de l'ampleur de la corruption, de la collusion et des dégâts assénés à nos mœurs dans l'octroi des contrats publiques dans le secteur de la construction.

Il y a quelques années un journaliste du Globe and mail avait osé parler de la corruption endémique au Québec et il a été mis au pilori par la junte de chroniqueurs faiseurs d'opinions, sous prétexte qu'il écrit dans un journal Ontarien et que par haine du Québec, ses textes ne peuvent être que tendancieux. Puis Alain Grave de Radio Canada et son équipe se sont acharné à chercher la vérité pour la sortir de l'Omerta tolérée par les politiciens. Le citoyen a pu se rendre compte que la profusion du crime organisé qui s'est infiltré pour infecter gravement nos appareils gouvernementaux et surtout les municipaux.

Les loups solitaires et l'apparition d'un nouveau phénomène de terreur semée par des francs tireurs convertis à l'idéologie violente de l'islamisme radical. L'attentat contre un soldat à Saint-Jean-sur-Richelieu et la Fusillade au sein même de notre première institution qu'est le Parlement à Ottawa, ont suscité la désapprobation, la condamnation et l'indignation des canadiens, des québécois et des communautés de confession musulmane qui ont tenu à s'indigner publiquement comme citoyens et pour refuser tous les amalgames qui associent ceci à ceux là.

Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene (Avocate-Lawyer)



1384. boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon) 45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)



Maroc Canada



Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

D'un continent à l'autre...

Attentat contre Charlie Hebdo: Réactions officielles



Les pays arabes et musulmans se sont joints à la consternation générale pour dénoncer avec véhémence l'attentat dont fut victime Charlie Hebro. Voici quelques réactions :

L'Algérie a "fermement" condamné l'attentat perpétré le 7 janvier contre le siège de l'hebdomadaire français Charlie Hebdo et exprimé sa solidarité au peuple et au gouvernement français.

"L'acte terroriste perpétré aujourd'hui contre le siège parisien d'un organe de la presse écrite française est condamnable quelles que soient les motivations de ses auteurs. L'Algérie condamne fermement cet attentat terroriste que rien ne peut justifier", indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

"L'horreur qui a caractérisé cette attaque meurtrière disqualifie totalement ceux qui l'ont commise de toute prétention à s'ériger en défenseurs de quelque cause que ce soit ou en représentants d'une quelconque communauté", ajoute la même source, soulignant que "l'Algérie qui a payé un lourd tribut au terrorisme et à l'extrémisme, exprime sa solidarité au peuple et au gouvernement français ainsi qu'aux proches des victimes".

"En ces moments difficiles marqués au surplus par une vague de manifestations islamophobes, l'Algérie met en garde contre les amalgames et la stigmatisation des communautés musulmanes d'Europe qui sont les premières à pâtir des déviations de certains individus ou groupes marginaux dont les comportements criminels portent préjudice à l'image de l'islam qui, en tant que religion de paix et de fraternité, sacralise la vie et la dignité de toute personne humaine", conclut le ministère des Affaires étrangères.

Source : APS

Le Roi du Maroc condamne le ''lâche attentant'' perpétré contre le journal français

SM le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de solidarité au Président français, M. François Hollande, suite à l'attentat terroriste perpétré le 7 janvier courant contre le siège du journal "Charlie Hebdo" à Paris, faisant plusieurs victimes dont des journalistes et des éléments des forces de sécurité.

Dans ce message, le Souverain affirme avoir appris avec "une profonde émotion la triste nouvelle du lâche attentat terroriste perpétré contre le siège de l'hebdomadaire "Charlie Hebdo" à Paris".

Tout en condamnant "fermement cet acte haineux", SM le Roi a tenu à adresser au Président français, ainsi qu'aux familles des victimes et au peuple français ami, Ses condoléances les plus attristées et Ses souhaits de prompt rétablissement aux blessés.

De son côté, le Chef du Gouvernement marocain, Abdelilah Benkirane, a dénoncé l'attentat terroriste qui a visé le 7 janvier courant le siège du journal "Charlie Hebdo" à Paris, faisant plusieurs victimes parmi les journalistes et les employés.

Dans un message adressé au Premier ministre français, Manuel Valls, le Chef du Gouvernement s'est dit "indigné" par tout acte criminel ou terroriste visant les citoyens français, dénonçant "cette attaque atroce", indique un communiqué du département du Chef du Gouvernement.

Benkirane, qui a exprimé "sa solidarité totale" avec Valls ainsi qu'avec le peuple français, a indiqué que l'Islam est une religion de cohabitation, de tolérance et de paix et non pas une religion de crime et de vengeance, le félicitant pour sa position rejetant tout amalgame entre terrorisme et Islam.

Le Chef du Gouvernement a également demandé à Valls de transmettre ses condoléances aux familles des victimes, souhaitant au peuple français paix et sécurité ainsi qu'à l'ensemble des peuples de la planète.

Tunisie : La Présidence de la République condamne l'attentat de Charlie Hebdo

Le président de la Rébulique, Béji Caied Essebsi condamne dans un message de condoléances adressé à son homologue français François Hollande, l'attaque contre Charlie Hebdo.

Béji Caied Essebsi souligne que la lutte contre le fléau du terrorisme nécessite une solidarité internationale et une coordination sur les plans sectoriel et international. Le président de la République souligne que ce phénomène n'a rien à voir avec les principes de l'Islam.

Ali Bongo : les auteurs de l'attentat « ont trahi l'islam »

Pour le président gabonais Ali Bongo Ondimba, les auteurs de l'attentat « ont trahi l'islam ». « Ceux qui ont commis cet attentat ont trahi l'Islam, déshonoré le prophète Mohamed et tourné le dos à Dieu. Tout le contraire de ce qu'ils prétendent défendre », estime Ali Bongo, parlant « d'acte odieux que rien ne peut justifier ».

Ali Bongo, né Alain-Bernard Bongo, est le président musulman d'un pays majoritairement chrétien et animiste. Son père Omar Bongo, né Albert-Bernard Bongo, s'était converti à l'islam en 1973 et le Gabon avait rejoint l'Organisation de la conférence islamique en 1974. (Le Figaro)

Le (FMC-CMF) dénonce l'attentat perpétré contre le magazine français, Charlie hebdo.

(Montréal, Québec – 8 janvier 2015) Le Forum musulman canadien (FMC-CMF) dénonce l'attaque odieuse des locaux de Charlie hebdo à Paris.

Le (FMC-CMF) exprime sa plus grande indignation et souhaite marquer son soutien aux familles des victimes.

La communauté musulmane au Québec et au Canada condamne l'attaque meurtrière " nous condamnons cette attaque et nous ne la situons que sous son aspect lâche et barbare ", a déclaré M. Samer Majzoub, (FMC-CMF) président.

"La violence n'a pas d'identité et est répréhensible par tous les moyens; la brutalité est refusée et ne peut en aucun cas être excusé ", a ajouté M. Majzoub

Prudent dans ces moments difficiles, le (FMC-CMF) mentionne que les réactions sur l'attaque meurtrière de Paris ne devraient pas être une plateforme pour enflammer la discrimination et l'islamophobie. Tous les citoyens devraient être réunis sous une seule bannière pour la paix et l'harmonie.

Source : Kathy Malas et Samah Jebbari



Canada / Québec

Québec / États Unis : collaboration en matière d'électrification des transports.



Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, et le secrétaire à la protection de l'environnement de la Californie, M. Matthew Rodriquez, ont officialisé le mois dernier une nouvelle collaboration en matière d'électrification des transports. Les deux partenaires ont convenu de créer un groupe de travail Québec-Californie afin de faciliter l'échange d'information sur les pratiques exemplaires en la matière.



oncrètement, le groupe de travail se penchera sur les moyens de promouvoir les avantages liés aux véhicules zéro émission et à la mobilité durable auprès des consommateurs et de l'entreprise privée. De plus, les travaux viseront à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et d'initiatives soutenant l'offre et l'achat de véhicules zéro émission sur les deux territoires.

Au cours des dernières années, chacun de leur côté, le Québec et la Californie ont lancé plusieurs initiatives pour favoriser l'utilisation accrue des véhicules électriques, mais également pour stimuler le développement de la filière. Plusieurs innovations technologiques ont ainsi pu voir le jour. Ces mesures portent leurs fruits : le Québec, grâce aux investissements réalisés en la matière par l'entremise de son Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, représente actuellement 50 % du marché canadien des véhicules électriques et compte quatre réseaux de recharge.

Le ministre Heurtel s'est dit très heureux de cette nouvelle collaboration avec la Californie, soulignant l'importance pour le Québec de s'attaquer aux émissions générées par le secteur des transports, responsable de plus de 44 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec.

« L'électrification des transports est une priorité pour le Québec, parce que la réduction des émissions de GES et de la pollution de l'air qui leur sont associées aura un effet bénéfique sur la santé publique, sur la qualité de vie des Québécois et sur celle de leurs enfants. L'électrification des transports contribuera également à diminuer notre dépendance au pétrole et les coûts qui y sont associés. Elle représente un créneau économique prometteur pour le Québec qui, en encourageant l'innovation dans la recherche et le développement technologique, contribuera à la relance économique. Nous sommes impa-

tients d'échanger avec notre partenaire californien pour faire avancer cette filière », a déclaré le ministre Heurtel.

Le ministre des Transports du Québec, M. Robert Poëti, s'est également dit satisfait de ce nouveau partenariat avec la Californie : « L'électrification des transports prend assises sur les forces du Québec, dont nous sommes fiers et s'appuie sur la disponibilité d'une énergie électrique de source renouvelable. Elle est ainsi jume-lée à notre savoir-faire dans la production et le transport de l'électricité. Nous croyons en ce projet qui vient soutenir diverses initiatives touchant à la fois le transport des personnes, individuel et collectif, et le transport des marchandises

« Les véhicules électriques sont essentiels à l'atteinte de nos cibles à long terme en matière de lutte contre les changements climatiques et de qualité de l'air, a déclaré Matthew Rodriguez, secrétaire à la protection de l'environnement de la Californie. La Californie s'est déjà dotée de politiques et d'initiatives afin qu'un plus grand nombre de ces véhicules soient sur la route, y compris une alliance avec sept autres États américains. Notre collaboration avec le Québec contribuera à élargir le marché des véhicules électriques, tout en réduisant le coût pour les consommateurs et en stimulant les investissements dans le secteur des transports durables. »

Des alliés dans la lutte contre les changements climatiques

La Californie et le Québec sont deux États qui ont su montrer la voie en matière de lutte contre les changements climatiques et qui ne cessent d'innover. Ils se sont tous deux dotés de cibles de réduction d'émissions de GES ambitieuses et ont pris des mesures énergiques pour combattre les changements climatiques. Ils sont des chefs de file en matière de technologies vertes et ont été les premiers en Amérique du Nord à adopter des normes d'émission pour les véhicules légers, normes qui ont ensuite été adoptées par les gouvernements nationaux. L'étroite collaboration entre le Québec et la Californie s'est renforcée avec l'harmonisation de leurs systèmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission et avec la liaison de ces systèmes, le 1er janvier 2014, laquelle a donné naissance au plus grand marché du carbone à l'échelle de l'Amérique du Nord. La mise sur pied de ce groupe de travail conjoint sur l'électrification vient donc consolider la collaboration qui existe depuis de nombreuses années entre les deux États.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Transport Québec.

Levée de la suspension des renvois vers Haïti et le Zimbabwe annoncée par le gouvernement fédéral

1er décembre 2014, le gouvernement fédéral a annoncé la levée de la suspension des renvois vers Haïti et le Zimbabwe.

Si cette situation vous concerne et que vous respectez les conditions requises, vous disposez d'un délai supplémentaire de six mois, à compter du 1er décembre 2014, pour présenter une demande de résidence permanente pour motifs humanitaires auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Les personnes, dont la demande d'asile est en attente d'une décision au 1er décembre 2014, ont six mois, après que la Commission d'immigration et du statut de réfugié ait rendu une décision défavorable, pour déposer leur demande.

De plus, le Ministère et CIC ont convenu d'une procédure conjointe pour les personnes qui résidaient au Québec le 1er décembre 2014. Ainsi, le Ministère formulera un avis sur le parcours d'intégration des personnes visées. CIC en tiendra compte pour rendre une décision relativement à la demande de résidence permanente.

L'examen du parcours d'intégration porte sur les efforts que la personne a déployés et les résultats qu'elle a obtenus pour s'intégrer à la société québécoise. Ce peut être, par exemple, les démarches entreprises pour trouver un emploi, les emplois occupés, les formations suivies, l'intégration scolaire des enfants et la participation à la vie collective.

Le Ministère prend aussi en considération les difficultés que la personne a pu éprouver pour se trouver un emploi.

Conditions requises déterminées par Citoyenneté et Immigration Canada

Pour bénéficier du délai supplémentaire de six mois pour déposer une demande de résidence permanente au Canada pour motifs humanitaires, les conditions suivantes s'appliquent :

- Vous devez être citoyen d'Haïti ou du Zimbabwe;
- Vous devez résider au Québec le jour de la levée de la suspension temporaire des renvois (1er décembre 2014) pour que le Ministère puisse formuler un avis sur votre parcours d'intégration;
- Vous devez faire l'objet d'une mesure de renvoi, incluant les mesures de renvoi conditionnelles, ou être un ressortissant haïtien qui était présent légalement au Québec avant le 13 janvier 2011, et qui a bénéficié des mesures spéciales pour Haïti (permis travail et admissibilité au Programme fédéral de santé intérimaire);
- Vous ne devez pas avoir déposé une demande d'asile qui a été jugée irrecevable devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR);
- Vous ne devez pas être interdit de territoire pour raison de sécurité, d'atteinte aux droits humains ou internationaux, de criminalité, de criminalité grave ou de criminalité organisée;
- Votre demande d'asile ne doit pas avoir fait l'objet d'une exclusion par la CISR en vertu de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés;
- Vous ne devez pas avoir fait l'objet d'une accusation criminelle par la Couronne devant mener à une à une mesure de renvoi, même si cette accusation a été portée puis retirée par la suite;
- Vous ne devez pas être visé par un mandat en matière criminelle qui n'a pas été exécuté.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de Inclusion.

Le Canada recrute des immigrants qualifiés



Entrée express contribuera à la croissance économique du Canada et à sa capacité concurrentielle à l'échelle mondiale

janvier, le lancement réussi d'Entrée ne s'intègre complètement et rapide- Canada jouira d'une plus grande latitution des demandes grandement atten- nadiennes. du, qui permet de faire venir au pays, Les travailleurs qualifiés qui se seront **Quelques faits** plus rapidement que jamais, les personnes possédant les compétences nécessaires pour réussir dans l'économie canadienne.

cipaux programmes d'immigration semaine de janvier. économique du Canada peuvent créer leur profil en ligne et manifester leur intérêt à s'établir au Canada en permanence.

Les candidats qui répondent aux exi- Immigration Canada de repérer les gences minimales seront acceptés personnes les plus susceptibles de dans un bassin et se verront attribuer réussir sur le plan économique au Ca-

et de l'Immigration du Cana- les études et l'expérience profession- premier arrivé, premier servi. Ainsi, le da, Chris Alexander, a souli- nelle. Ce sont là les principaux indica- traitement des demandes se fera plus gné, au début de ce mois de teurs de la probabilité qu'une person- rapidement et le gouvernement du express, un nouveau système de ges- ment à l'économie et à la société ca- de pour mieux répondre aux besoins

les mieux classés seront invités à présenter une demande de résidence • permanente. La plupart de ces demandes seront traitées dans un délai À compter d'aujourd'hui, les travail- de six mois ou moins. Les premières leurs qualifiés qui souhaitent présenter invitations à présenter une demande une demande au titre de l'un des prin-seront faites au cours de la dernière

Entrée express constitue une avancée maieure autant pour les étrangers qualifiés que pour les employeurs. Le système permettra à Citoyenneté et • un rang selon différents facteurs, tels nada, plutôt que de simplement traiter

e ministre de la Citoyenneté que les connaissances linguistiques, les demandes selon le principe du changeants de son marché du travail.

- Entrée express gérera les demandes présentées dans le cadre de trois programmes d'immigration économique du gouvernement • fédéral, à savoir le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et la catégorie de l'expérience cana-
- Les provinces et les territoires seront en mesure d'utiliser le système Entrée express pour sélectionner une partie de leurs candidats

dans le cadre de leurs programmes de candidats respectifs.

- Une fois que les candidats auront été invités à présenter une demande de résidence permanente, ils devront terminer le processus d'immigration, ce qui comprend l'examen médical et les vérifications de sécurité. Les demandes dûment remplies seront traitées dans les six mois.
- Le Canada a accueilli plus de 1,6 million de nouveaux résidents permanents depuis 2006 et en accueillera entre 260 000 et 285 000 en 2015 seulement. Les raisons qu'ont les meilleurs et les plus brillants au monde de choisir le Canada sont nombreuses.

Source : Communiqué de CIC

Nombre record de nouveaux citoyens accueillis en 2014

e ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, Chris Alexander, a annoncé le mois dernier que le Canada a accordé la citoyenneté à plus de 260 000 personnes cette année, grâce aux améliorations apportées par le gouvernement au programme de citoyenneté, ainsi qu'à la réforme récente de la Loi sur la citoyenneté. Cela représente plus de nouveaux Canadiens que toute autre année au cours de l'histoire du Canada et au moins deux fois plus que l'année derniè-

Grâce aux changements apportés récemment à la Loi sur la citoyenneté, le gouvernement a réussi à améliorer l'efficacité du traitement des demandes de citoyenneté. Les résultats sont déjà visibles.

Le nouveau modèle de prise de décision entré en vigueur le 1er août comprend une seule étape plutôt

que trois. Depuis cette date, plus de 115 000 personnes ont obtenu la citoyenneté canadienne, soit une augmentation de 90 % par rapport à la même période l'an dernier.

- L'arriéré des demandes de citoyenneté canadienne a diminué de 17 % depuis juin 2014, et a atteint son plus bas niveau en près de trois ans.
- Le gouvernement est en bonne voie de parvenir à éliminer l'arriéré des demandes de citoyenneté et à ramener à moins d'un an le délai de traitement au cours de la prochaine année financière.

Pour que les frais exigés des demandeurs correspondent davantage aux coûts de traitement des demandes de citoyenneté, ces frais passeront de 300 \$ à 530 \$ et s'appliqueront aux demandeurs dont les demandes dûment remplies sont présentées après le

1er janvier 2015. Les demandeurs bénéficieront des améliorations susmentionnées concernant le traitement. Cette augmentation est conforme au principe de l'utilisateur-payeur, et représente une mesure liée au recouvrement intégral des coûts dans le programme de citoyenneté.

L'augmentation des frais ne concerne pas les demandes de citoyenneté et de réintégration dans la citoyenneté pour une personne mineure. Le droit de 100 \$ exigé pour la citoyenneté, une fois que la • demande est acceptée, demeure inchangé. Les frais rattachés aux autres services, comme la délivrance d'une preuve de citoyenneté, demeurent inchangés, eux aussi.

Quelques faits

Depuis 2006, le Canada jouit du plus haut taux d'immigration de son histoire, soit en moyenne un quart de

million d'immigrants par année.

- Plus de 1 550 000 personnes ont obtenu fièrement la citoyenneté canadienne depuis 2006.
- Les modifications de la Loi sur la citoyenneté ont reçu la sanction royale le 19 juin 2014. Elles améliorent l'efficacité du programme de citoyenneté tout en renforçant son intégrité.
- Même avec cette augmentation, les frais exigés par le Canada sont toujours plus bas que ceux exigés par des pays partenaires, tels que les États-Unis et le Royaume-Uni. L'augmentation permet au gouvernement de continuer de réduire les arriérés, d'améliorer les délais de traitement et de réduire le fardeau pour les contribuables canadiens.

Source : Communiqué de CIC



MARIA HOUEM

(Avocate /Lawyer)

Doctorat en droit Membre du barreau du Canada et du Québec



- Droit de l'immigration Droit de la famille
- Problèmes liés à la protection de la Jeunesse 3333, chemin Queen-Mary, Bureau 442

Tél. (514) 731-5858 Fax (514) 286-8203

Montréal QC H3V 1A2

mariahouemavocate@hotmail.ca

Marocains du Monde

Représentativité des MRE au Parlement : L'heure de vérité approche selon Belguendouz



Mercredi 7 janvier 2015, à la Chambre des Représentants à Rabat, la Commission de l'Intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville, a entamé un débat de la plus haute importance pour les citoyennes et les citoyens marocains résidant à l'étranger, puisqu'il concerne leur représentativité à la Chambre des représentants.



Par Abdelkrim BELGUENDOUZ Universitaire, chercheur, spécialisé en migration

s'agit en effet de l'étude d'un certain nombre d'amendements à la loi organique concernant la Chambre des Représentants, officialisés par divers groupes parlementaires, afin de permettre la députation des Marocains résidant à l'étranger à partir essentiellement de circonscriptions électorales législatives de l'étranger, et accessoirement de la liste nationale.

Leur présentation générale en commission avait été faite le 15 octobre 2014. En raison notamment de l'agenda chargé lié à l'étude et à l'adoption du projet de loi de Finances 2015 et de certains désaccords de procédure entre le gouvernement et sa majorité d'une part, et les députés de l'opposition d'autre part concernant certains projets et propositions de lois, le débat général sur les textes relatifs à la députation des MRE, a pris du retard.

Pour les citoyens marocains à l'étranger, voilà une ancienne aspiration démocratique enfin à l'ordre du jour parlementaire, après une longue période d'attente lancinante depuis 1993, année où l'expérience 1984-1992 de représentation parlementaire des MRE a été stoppée nette, sous prétexte d'échec cinglant de l'expérience. Même le gouvernement d'alternance consensuelle (1998-2002), dirigé par le socialiste Abderrahmane El Youssoufi n'a pas donné suite à cette revendication citoyenne. Le discours royal fondateur du 6 novembre 2005 a permis de recouvrer la citoyenneté pleine et entière des MRE en décidant notamment la

représentation des MRE à la Chambre des députés à partir de circonscriptions électorales législatives de l'étranger.

Cependant, par un communiqué du 16 mai 2006, le ministère marocain de l'Intérieur, en accord avec les partis politiques de la majorité de l'époque, a freiné l'application de cette décision, en prônant en la matière la démarche dite "progressive" ou "graduelle". Mais, cette démarche évolutive n'a nullement été mise en pratique, même avec les progrès substantiels de la Constitution de juillet 2011. En effet, prétextant d'élections législatives anticipées et n'ayant pas le temps nécessaire pour préparer techniquement le vote à l'étranger, le gouvernement décida pour les législatives du 25 novembre 2011 l'application de la procuration comme formule de vote à partir de l'étranger, privant une nouvelle fois les citoyens marocains à l'étranger de bénéficier de leur citoyenneté intégrale.

Par ailleurs, les responsables du Conseil de la communauté marocaine résidant à l'étranger, non seulement ont failli à leur mission de présenter au Roi notamment un avis consultatif concernant les modalités pratiques d'inclusion des MRE dans la vie démocratique du Maroc, mais ils ont tout fait au contraire pour tenter de délégitimer et déconsidérer les droits politiques des citoyens marocains à l'étranger par rapport au Maroc, à partir d'arguments fallacieux et le recours à des méthodes basées sur le faux et le mensonge. Leur responsabilité est immense dans ce domaine, nécessitant une reddition des comptes au plan politique, à ajouter à celle au plan financier, en raison de la mal gouvernance de l'institution.

C'est dans ce contexte marqué d'une part par l'action irresponsable des trois membres dirigeants du CCME (le président à double casquette, le secrétaire général et le coordinateur général ou numéro 3), et d'autre part par l'inefficience du gouvernement qui n'a présenté aucun projet de loi en la matière, que trois groupes parlementaires de la première chambre ont présenté des amendements à la loi organique numéro 27.11 de la Chambre des Représentants, appelant à réserver des sièges de députés aux citoyens marocains â l'étranger.

C'est ainsi que le 4 février 2014, le groupe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a proposé officiellement de consacrer 30 sièges aux MRE

au sein de la Chambre des députés, à partir de circonscriptions électorales législatives de l'étranger. Le 12 mai 2014, le groupe parlementaire du Parti de l'Istiglal (PI), officialise sa proposition d'affecter aux MRE 60 sièges de députés à partir de 4 circonscriptions électorales législatives de l'étranger, et par une initiative officialisée en date du 19 septembre 2014, le groupe du PJD s'en tient à 16 seulement, à partir de circonscriptions électorales législatives de l'étranger et de la liste nationale. Précisons que pour éviter certains problèmes et maximiser les chances d'adoption de leurs propositions, l'USFP et le PI ont préconisé que le nombre global des députés soit augmenté respectivement de 395 à 425 et de 395 à 455, tandis que le PJD ne s'est pas prononcé là dessus.

Nous sommes donc en présence de 3 séries d'amendements à une loi organique portant sur le même domaine, mais avec des différences de taille au niveau du contenu et des modalités concrètes de faisabilité. Ceci n'empêche pas que ces propositions puissent être examinées en même temps, indépendamment de l'antériorité du dépôt officiel des unes par rapport aux autres. L'essentiel maintenant est d'arriver à un consensus sur les amendements à apporter à l'issue du débat général auquel, bien entendu, le gouvernement prendra toute sa part. Et c'est là où des questions fondamentales se posent: le gouvernement est-il prêt d'accepter actuellement cette représentation parlementaire des MRE et selon quelle(s) modalité(s)?

Selon certains indicateurs récents, les réticences officielles sont toujours aussi grandes. Ainsi en est-il de la proposition du président du CNDH de remplacer le vote par procuration des MRE non pas par le vote dans les circonscriptions électorales législatives de l'étranger, mais par le vote électronique vers les circonscriptions au Maroc.. Il en est de même surtout des diverses déclarations du Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, qui, emboîtant le pas aux responsables du CCME, continue à faire prévaloir les pseudodifficultés techniques et politiques à organiser pour les MRE, des élections législatives à l'étranger. Dans cet esprit, le gouvernement n'a pas profité de la période actuelle de réouverture des listes électorales, pour ouvrir des listes électorales dans les consulats, en prévision des législatives de 2016.

Cependant, la question des droits politiques par rapport au Maroc n'a que trop duré pour sa résolution. Plus de 9 ans après le discours royal du 6 novembre 2005 et des recommandations de l'IER devenues entretemps des décisions, la pleine citoyenneté des Marocains résidant à l'étranger se doit être mise en pratique, d'autant plus que les dispositions de la Constitution rénovée de 2011, en particulier l'article 17, vont dans le même sens. Il s'agit par conséquent de réparer une injustice politique flagrante envers les citoyen(e)es marocain(e)s résidant à l'étranger et de permettre réellement à ces derniers de participer activement à la "construction du Maroc de demain", selon l'expression royale du 20 août 2012.

La discussion au sein de la Commission parlementaire de l'Intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville, ne peut être que d'une importance capitale pour l'avenir citoyen des cinq millions de MRE et du développement démocratique de notre pays. Cette discussion s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 17 de la Constitution de juillet 2011, qui a prévu d'autres dispositions avancées en faveur des citoyens marocains résidant à l'étranger (articles 16,18,163 et même l'article 30), un débat national sur l'application de ces dispositions constitutionnelles à organiser par le Parlement et au Parlement, en impliquant de maniéré étroite, plurielle et démocratique notamment la société civile MRE, serait le bienvenu.

L'heure de vérité a sonné. D'ici peu de temps, on verra clairement les partis politiques qui ont été sincères dans leurs propositions d'amendements, ceux parmi les autres groupes parlementaires qui les appuient réellement et ceux enfin des groupes parlementaires qui jouent double jeu et pratiquent le double langage, l'un en tant que parti, l'autre en tant membre de la majorité ou comme composante dirigeant le gouvernement. La ligne réelle du gouvernement sera dévoilée également avec clarté.

Espérons que sur ce plan également, 2015 sera de très loin meilleure aux années précédentes. Dans l'intérêt national et celui de la communauté marocaine résidant à l'étranger, rattrapons vite le temps inutilement perdu.

Marocains du Monde

Le 19 Février 2015 : Dernier délai pour s'inscrire sur les listes électorales



À l'approche des élections communales et régionales marocaines qui auront lieu en juin 2015, les Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont jusqu'au 19 février 2015 pour s'inscrire sur les listes électorales. Ils peuvent le faire soit en se présentant à l'Ambassade ou au consulat de leur lieu de résidence, soit par Internet.

euvent s'inscrire sur les listes électorales, les citoyennes et citoyens majeurs, n'étant dans aucun des cas d'incapacité électorale et non inscrits sur les listes électorales générales, en l'occurrence:

- Les jeunes marocaines et marocains âgés de 18 ans révolus au moins à la date fixée pour l'arrêt des listes, soit au 20 Mars 2015 et non frappés d'incapacité électorale (les articles 7 et 8 de <u>la loi n °57.11</u> donnent une liste exhaustive des personnes ne pouvant être portées sur les listes électorales);
- Les autres marocaines et marocains ayant la capacité électorale et non encore inscrits sur les listes ;
- Les marocaines et marocains nés et résidents à l'étranger, âgés de 18 ans révolus et plus;
- Les marocaines et marocains nés au Maroc et résidents à l'étranger, âgés de 18 ans révolus et plus.

QUI DOIT TRANSFÉRER SON INS-CRIPTION ?

Les personnes ayant changé d'adresse au sein de la même commune ou d'une commune à une autre ou d'une circonscription à une autre.

QUI DOIT VÉRIFIER SON INSCRIP-TION ?

Tous les électrices et électeurs déjà inscrits et particulièrement celles et ceux ayant changé d'adresse au sein de la même commune ou d'une commune à une autre ou d'une circonscription a une autre.

POURQUOI S'INSCRIRE?

- L'inscription sur les listes électorales vous permettra de prendre part au vote lors des prochaines consultations:
- Pour s'impliquer et prendre part à la vie démocratique de votre pays en faisant entendre votre voix.
 Pour accomplir votre devoir de citoyen.

Grâce à cette inscription, vous recevez, au moment opportun, un avis écrit qui vous permettra de connaître l'adresse du bureau de vote où vous pourrez exercer votre droit de vote et exprimer librement votre choix.

OÙ S'INSCRIRE?

Pour les marocains résidents sur le territoire national

Si vous résidez sur le territoire national, vous pouvez vous inscrire auprès du bureau ouvert à cet effet au niveau de la commune de votre résidence. Il vous faudra pour cela résider dans le ressort de la commune pour une période de 3 mois au moins à la date de dépôt de la demande d'inscription.

- A titre exceptionnel, vous pourrez présenter votre demande d'inscription au niveau de la commune de votre lieu de naissance si vous appartenez aux communes situées dans des aires de nomadisme (Alinéa 2 de l'article 5 de <u>la loi n° 57.11</u> relative aux listes électorales générales aux opérations de référendums et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires).
- Si vous êtes fonctionnaire, agent des administrations publiques, des collectivités locales, ou des établissements publics, vous pouvez vous inscrire dans la commune de votre lieu de travail, même si votre durée de résidence dans la commune est inférieure à 3 mois. Ceci est également valable pour les membres de votre famille vivant avec vous sous le même toit.
- Si vous êtes membre de la famille d'un militaire ou d'un agent de la force publique, et que vous vivez avec lui sous le même toit, vous pouvez vous inscrire sur la liste de la commune où votre chef de famille réside et exerce ses fonctions principales, même si la durée de résidence dans la commune est inférieure à 3 mois.

Pour les marocains nés et résidents à l'étranger

Si vous êtes né à l'étranger et résidez hors du territoire national, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales générales à partir de votre pays d'accueil et ce, auprès de l'ambassade ou du consulat du Royaume dont relève votre lieu de résidence.

La commune ou l'arrondissement sur la liste de laquelle vous pourrez vous inscrire, à votre choix, est :

- la commune ou l'arrondissement où vous disposez de biens ou d'une activité professionnelle ou commerciale.
- la commune ou l'arrondissement d'inscription de l'un de vos parents ou de votre conjoint;
- la commune ou l'arrondissement où l'un de vos parents ou votre conjoint possède une résidence;
- la commune ou l'arrondissement de naissance d'un de vos ascendants :

le père ou le grand père.

Si vous êtes nés à l'étranger et résidez hors du territoire national, et qu'au moment des inscriptions sur les listes électorales vous vous trouvez au Maroc, vous pouvez vous inscrire, à votre choix, dans l'une des quatre communes sus- indiquées.

Pour les marocains nés au Maroc et résidents à l'étranger

Si vous êtes né au Maroc et résidez hors du territoire national, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales générales à partir de votre pays d'accueil et ce, auprès de l'ambassade ou du consulat du Royaume dont relève votre lieu de résidence.

La commune ou l'arrondissement sur la liste de laquelle vous pourrez vous inscrire, à votre choix, ast:

- la commune ou l'arrondissement de votre naissance ;
- la commune ou l'arrondissement de naissance du père ou du grand père ;
- la commune ou l'arrondissement où vous disposez de biens ou d'une activité professionnelle ou commerciale .

Si vous êtes nés au Maroc et résidez hors du territoire national, et qu'au moment des inscriptions sur les listes électorales vous vous trouvez au Maroc, vous pouvez vous inscrire, à votre choix, dans l'une des trois communes sus-indiquées.

COMMENT S'INSCRIRE?

Deux possibilités sont offertes :

- 1. Soit en se rendant au bureau institué à cet effet muni des pièces requises :
- Vous devez vous présenter à la commission administrative de votre lieu de résidence muni de votre Carte Nationale d'Identité.
- Vous devez remplir et signer un imprimé spécial de demande d'inscription ou de transfert d'inscription sur les listes électorales.
- Si vous êtes né dans une commune située dans des aires de nomadisme et vous souhaitez vous inscrire sur sa liste, votre demande d'inscription doit être accompagnée d'une attestation délivrée par le président de la commission administrative de la commune de votre résidence confirmant votre non inscription sur la liste de cette dernière commune.
- A l'issue du dépôt de votre deman-

de d'inscription, un récépissé comportant un numéro d'ordre provisoire vous sera délivré séance tenante.

- Une fois que les listes sont arrêtées, vous serez destinataire, avant la date du scrutin, d'un avis écrit pour vous indiquer le bureau de vote où vous allez voter.
- 2. Soit par internet, en remplissant le formulaire d'inscription en ligne:
- Vous pouvez déposer votre demande d'inscription sur les listes électorales générales en remplissant le formulaire d'inscription en ligne.
- Prenez soin de renseigner toutes les informations demandées avant de valider votre demande.
- Télécharger et imprimer votre reçu de dépôt de demande d'inscription en fin d'opération.

COMMENT TRANSFÉRER SON INSCRIPTION ?

Deux possibilités sont offertes :

- 1. Soit en se rendant au bureau institué à cet effet muni des pièces requises :
- Vous pouvez demander le transfert de votre inscription d'une commune à une autre, d'un arrondissement à celle d'un autre, ou d'une circonscription électorale à celle d'une autre, en remplissant une demande d'inscription dans la liste de la nouvelle commune ou du nouvel arrondissement.
- Vous devez joindre à votre demande une demande de radiation de votre nom de la liste de la commune ou de l'arrondissement sur laquelle vous êtes inscris.
- 2. Soit par internet, en remplissant le formulaire de transfert d'inscription en ligne :
- Vous pouvez déposer votre demande de transfert d'inscription sur les listes électorales générales en remplissant le formulaire d'inscription en ligne:
- Prenez soin de renseigner toutes les informations demandées avant de valider votre demande;
- Télécharger et imprimer votre reçu de dépôt de demande de transfert d'inscription en fin d'opération.

Source:

https://www.listeselectorales.ma/fr/

Mémoire : L'esprit encore vif du manifeste de l'indépendance

Le 11 janvier 1944 marque un tournant dans l'histoire du Maroc. Les nationalistes unis derrière le sultan Mohamed V signent leur désapprobation du colonialisme et réclament l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale.



Par Hakam Hmiddouch (Canada)

soulèvement populaire qui s'en est suivi, a anéanti toutes les velléités d'une France coloniale qui pensait réduire un peuple fort de son histoire millénaire et de ses ethnies multiples à un banal découpage administratif visant à séparer les frères et à instaurer l'injustice sociale. Comment un peuple fier et souverain pouvait-il continuer à vivre sous l'occupation alors que sa jeunesse verse son sang pour sauver le reste de la planète?

La conjoncture internationale marquée par la victoire des forces alliées lors de la seconde guerre mondiale a changé la donne et l'histoire honore encore aujourd'hui les milliers de soldats marocains enrôlés dans les différents régiments de guerre, qui ont défendu vaillamment des valeurs de liberté, de paix et de justice chères aux Marocains.

La lutte d'un Roi et de son peuple se poursuit sans relâche et malgré l'exil de la famille royale en Corse puis à Madagascar par le protectorat; entraînant une vague de résistance à l'occupant qui mena au retour du Sultan Mohamed V et à l'obtention de l'indépendance du Maroc en 1956.

Malgré les complots fomentés depuis l'intérieur avec le soutien de l'étranger, le Marocain est resté et restera fidèle à son Roi et à sa patrie. Les traites de la nation sont entrés dans l'histoire par la petite porte et ils n'ont ébranlé ni la foi, ni la détermination d'un pays et encore moins sa stabilité.

Si 1944 est une année charnière dans l'histoire contemporaine du pays, l'année 2015 trace quant à elle les contours d'un Maroc meilleur, rendu fort par son équilibre social, économique et politique. La dynamique du changement est impulsée, et j'en voudrai pour preuve, le discours de Sa Majesté le Roi Mohamed VI du 6 novembre 2014.

Salué par les analystes et les experts internationaux qui qualifient de phénoménale, la progression du pays sur les plans de la consolidation des acquis démocratiques, de la préservation des droits de l'homme, et de la croissance économique.

Résolument tourné vers ses racines africaines, le Maroc est un «hub» économique, un trait d'union avec le reste des continents et un phare spirituel et religieux qui éclaire les sentiers sombres et obscurantistes de bien des pays voisins. Il n'est pas anodin de constater que pour l'année écoulée, le nombre d'imams africains formés au Maroc a avoisiné millier, la gestion du champ cultuel est régie par la clairvoyance d'Amir Al Mouminine, Commandeur des Croyants, Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

D'aucuns seraient tentés de nous critiquer. Je leur répondrais que nous préférons la critique qui nous construit, que nous connaissons nos faiblesses et que nous nous améliorons. Je leur dirai également au passage, que leurs calomnies ne sont que l'arbre qui cache la forêt et qu'il est bien plus aisé de pointer son voisin que de nettoyer sa propre cour. Si la mémoire flanche, l'histoire est là pour la rafraîchir. L'amnésie sélective est démasquée par le profane en un seul clic...Internet regorge de documents historiques, de discours, d'enregistrements vidéo et audio, autant d'enseignements qui lèvent le voile sur bien des vérités

Le Maroc a choisi d'investir dans son peuple afin de générer la richesse. Ce patrimoine immatériel est notre principale ressource. Cette richesse, nous ne la puisons ni dans les réserves de gaz, ni dans les puits de pétrole. Nous jouissons du respect de l'ensemble de nos partenaires stratégiques, pour ce que nous valons et ce que nous sommes capables d'offrir avec notre capital humain. Et ceci, l'argent, tout l'argent du monde ne pourrait l'offrir. La respectabilité ne s'achète pas, elle ne se monnaie pas non plus.

Et il est de notre devoir, de continuer à défendre notre pays d'origine depuis notre pays d'adoption. Nous ne serons jamais des traîtres, nous

sommes des patriotes et nous sommes tous signataires du Manifeste de l'Indépendance et nous refusons aujourd'hui plus que jamais qu'une parcelle de notre terre soit convoitée par quiconque aurait des visées expansionnistes.

Le Marocain, qu'il soit à Smara ou à Tétouan, à Fès ou à Oujda, sera toujours fier de son appartenance, riche de ses multiples ethnies et fort par la stabilité et la prospérité de son pays et par la bienveillance de son Roi.

Qu'on se le tienne pour dit!

COLONISATION ET INDÉPENDENCE DU MAROC: REPÈRES HISTORIQUES

1906: CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Le Maroc est mis sous « tutelle économique internationale » et sous «tutelle politique» de l'Espagne et de la France qui confirme l'ocupation du nord et du sud du pays par le premier (L'Espagne) et ouvre la porte au second (la France) pour occuper le centre.

29 MARS 1907 : Occupation d'Oujda par le Général Lyautey (France) suite à des incidents frontaliers dans la région de l'oranais (Algérie).

4 AOÛT 1907 : Débarquement à Casablanca de la France. En violation de l'acte d'Algésiras selon l'Allemagne qui multiplie les protestations pour empêcher la France d'occuper le Maroc.

16 JUILLET 1911 : COUP D'AGADIR

Suite à l'occupation, par les troupes françaises des villes de Fès, Rabat et Meknès l'Allemagne envoie la canonnière Panther mouiller devant Agadir en signe de protestation.

4 NOVEMBRE 1911 : ACCORD FRAN-**CO-ALLEMAND SUR LE MAROC**

La France cède le Congo à Allemagne. En contrepartie elle eut les mains libres pour assoir son protectorat au Maroc.

30 MARS 1912: PROTECTORAT

France impose son protectorat au Maroc et étend la conquête militaire au delà des gascar; Ce qui déclencha des émeutes villes occupées. Mais si la plaine fut rapi- suivis de répressions sanglantes. dement "pacifiée", selon un terme cher 6 NOVEMBRE 1955 : LA France REau général Lyautey, il n'en va pas de NONCE AU MAROC. même pour la montagne où le dernier coup de feu contre l'armée d'occupation fut tiré en mars 1933.

1921-1926 : GUERRE DU RIF

Déclenchée d'abord contre l'Espagne

quand l'armée espagnole subi une cuisante défaite à Anoual (1921), la guerre fut portée par Abdelkrim El Khattabi contre l'armée française en 1924. Le maréchal Pétain prendra la place du général Lyautey et enverra une armée franco-espagnole rétablir la situation . Le gaz moutarde fut utilisé pour la première fois et Abdelkrim se rendit le 30 mai 1926 à la France pour empêcher l'extension de la guerre chimique et le massacre des civils par les colons.

1933 : BATAILLE DE BOUGAFER

L'armée française aligna une armée de 80000 contre quelques centaines de résistants du haut-Atlas. La bataille dura plus de 40 jours et se termina le 25 mars 1933 par la capitulation, dans la dignité, du chef de la tribu Aït Atta, Assou Ba-

1944 : LA LUTTE POLITIQUE SUCCÈ-DE À LA RÉSITANCE MILITAIRE

Présentation, le 11 janvier 1944 du manifeste de l'Indépendance par des nationalistes de toutes tendances et demandant. selon le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale sous l'égide de son Roi.

20 AOÛT 1953 : DESTITUTION DU ROI

Suite à la signature du traité de Fès, la Les français déportèrent le Roi Mohammed V d'abord en Corse puis à Mada-

Mohammed V revient au Maroc le 16 novembre 1955. L'indépendance du pays devient officielle le 2 mars 1956.

Notes compilées par la Rédaction

Publicité...







Que l'esprit des fêtes vous apporte la paix et la joie tout au long de la prochaine année!



José Nunez-Melo

Député de

450 686-2562

jose.nunez-melo@parl.gc.ca josenunezmelo.npd.ca

Isabelle **Morin**

Députée de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine 514 639-4497 isabelle.morin@parl.gc.ca

isabellemorin.ca

Hélène LeBlanc

Députée de LaSalle-Émard 514 363-0954 helene.leblanc@parl.gc.ca heleneleblanc.npd.ca

Rosane Doré-Lefebvre

Députée d'Alfred-Pellan

450 661-4117 rosane.dorelefebvre@parl.gc.ca

rosane.npd.ca

Thomas Mulcair

Député d'Outremont 514 736-2727

thomas.mulcair@parl.gc.ca

Eve Péclet

Députée de La Pointe-de-l'Île 514 645-0101 eve.peclet@parl.gc.ca evepeclet.npd.ca

Hoang Mai

Député de Brossard-La Prairie 450 466-6872

hoang.mai@parl.gc.ca hoangmai.ca

Tyrone **Benskin**

Député de Jeanne-Le Ber 514 496-4885

tyrone.benskin@parl.gc.ca tyronebenskin.npd.ca

Lysane Blanchette-Lamothe

Pierrefonds-Dollard 514 624-5725

lysane.blanchette-lamothe@parl.gc.ca lysaneblanchettelamothe.npd.ca

Politique / Religion ...



Europe et radicalisation : Décoloniser l'imaginaire de la pensée dominante

La radicalisation a rongé l'Europe depuis la nuit des temps, les guerres de religion, les colonisations, les deux guerres mondiales et les idéologies totalitaires nées dans le creuset de ces évènements. Le terrorisme est né en Europe avec l'IRA catholique en 1916, l'ETA laïque en 1959, les Brigades Rouges 1970, Blood and Honour 1987, CasaPound, Hitler, Staline, Caecescu, Karadzic, Mladic etc....



Par Abdelrhani Belhalloumi (Belgique)

es musulmans ont été les premiers combattre le fascis-Lybie e n (Quatrième rivage de l'Italie : Quartasponda), puis les tirailleurs sont venus se battre pour la liberté de l'Europe et combattre le nazisme en Europe.

La radicalisation a causé le génocide juif (la Shoah), le génocide des musulmans à Srebrenica, les massacres des falaises de Korićani, de Barimo, d'Ahmići, de Tuzla, de Wola en Pologne, de Baugnez en Belgique et bien d'autres.

L'histoire de l'humanité nous montre que l'extrémisme violent aux facettes multiples, est multidimensionnel, et affecte groupes et individus et embrasse toutes les idéologies et religions.

LE TERRORISME AU MOYEN-**ORIENT**

Le terrorisme est apparu dans les pays musulmans avec la destruction de l'Irak par Bush en 2003 et le mensonge sur la présence d'armes de destruction massive. Bush a parlé de croisade 'crusade,' a détruit l'humain, a tenté d'opposer les civilisations en toute impunité.

C'est l'une des plus grandes catastrophes culturelles de tous les temps : des écoles et bibliothèques détruites et musées saccagés ou bombardés. Le patrimoine de l'Irak, berceau de l'humanité, déjà gravement endommagé par la 1ère "guerre du Golfe" de Bush père et par treize années d'embargo, a subi des pertes irréparables et a ouvert la voie au terrorisme. La torture pratiquée par la CIA comme le montre le rapport du Sénat américain, a aggravé encore à la situation.

L'idéologie de Bush a eu un impact négatif sur les musulmans. L'apparition des termes islam-isme (1) (contraction de islam et terrorisme) et jihad(2)-isme auraient été lancés par un néo-nazi, et utilisés même par des médias respectables. Médias qui ont abandonné les termes exacts, précis et objectifs, tels que terroristes, groupes armés ou résistants suivant le cas- sont tombés dans le piège des démagogues.

Car, la violence commence par la violence des mots! Et La justice... ne repose-t-elle pas sur la justesse des mots?

S'attaquer à une religion ne peut aider ni à édifier la paix , ni promouvoir une culture de paix ni à assurer et pérenniser Europe qui a confirmé sa détermination l'amitié entre les peuples .

C'est pourquoi, l'Union européenne doit réagir, et vite!

LA RADICALISATION GAGNE DU **TERRAIN**

L'UE a fait avancer la paix, la réconciliation, la démocratie et les droits de l'homme en Europe. Elle a joué un rôle stabilisateur, qui a su transformer la plus grande partie du continent européen, marqué par la guerre, en un continent de paix. Il est vrai, sans jamais vaincre la radicalisation.

La preuve, en 2014, au Parlement européen 140 députés sur 751 sont des populistes, europhobes, islamophobes ou des néonazis ayant récolté des millions de voix. Une vraie menace pour la cohésion sociale, le pluralisme, les Droits de l'Homme, la démocratie et pour les musulmans qui ont combattu les pères du fascisme et du nazisme.

3 exemples pour illustrer cela:

1) le ministre autrichien de l'Intégration Sébastien Kurz tente de sortir une loi anticonstitutionnelle sur l'islam. Un islam arrivé en Autriche au XVIe siècle, sous le règne de Soliman le Magnifique, à un moment où, ailleurs en Europe, se déroulaient des massacres : celui de Mérindol perpétré par les troupes royales francaises, de Cholula par les conquistadors espagnols et de Tlatelolco par Antoine II de Lorraine où 20 mille protestants avaient péri. Et juste à côté de l'Autriche, Christian II de Danemark décapitait une centaine de Suédois.

L'islam a été accepté en Autriche lors du Sultanat des femmes ottomanes au VII siècle.

Une loi accordant un statut à l'islam existe depuis 1912, soit l'année de l'intégration de la Bosnie-Herzégovine à l'Empire austro-hongrois . Carla Baghajati, actuellement porte parole de la Communauté musulmane d'Autriche (IGGIÖ) se dit inquiète;

2) En 2011, Anders Behring Breivik, un terroriste norvégien, qu'on a tenté de faire passer pour un loup solitaire, abattu 77 personnes à Oslo;

3) En 2007, le député européen Maciej Giertych, l'un des fondateurs du parti d'extrême droite polonaise (LPR) a utilisé le logo et les infrastructures du Parlement Européen, a publié, présenté et distribué le livre ''Civilisations at War in Europe", , en marge d'une session plénière, affirmant que la «civilisation juive» n'a pas sa place en Europe; Une à lutter contre Daesh, un groupe terroriste en Syrie et en Irak.

CONFISCATION DU NOM DE L'ISLAM

C'est le résultat direct de la destruction de l'Irak. Daesh, la quintessence du mal ; une horde de barbares ayant confisqué le nom de l'islam, la religion qui dit que celui qui tue une âme innocente c'est comme s'il avait tué toute l'humanité.

Pire, la presse parle de la présence 2000 Européens dans les rangs de ce groupe barbare; Ce qui nous amène à se poser la question suivante : À combien doit-on chiffrer le nombre d'européens ou combattants étrangers partis rejoindre des conflits finis ou en cours? Comme les guerres : civile géorgienne, d'Abkhazie, en ex-Yougoslavie, de Slovénie, en Croatie, de Bosnie, du Kosovo, civile de Moldavie, en Ossétie du Nord, d'Abkhazie, en Ukraine, en Centrafrique, en Birmanie, à l'Est du Congo et en Israël?

Et à ce propos, la Suisse, État dépositaire de la IVe Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, vient de convoquer une conférence sur le Proche-Orient en réponse à une recommandation de l'Assemblée générale de l'ONU. L'objectif de la conférence étant de réaffirmer la paix et le droit international humanitaire applicable dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Quant à la Commission européenne, elle a inauguré depuis 2005 des programmes tels que : le réseau européen de sensibilisation à la radicalisation (RSR), la «Radicalisation Awareness Network » (RAN), le pôle européen de connaissance sur l'extrémisme violent; l'appui aux programmes de repentance, de désengagement et de sortie de la radicalisation. Mais, ils n'ont eu qu'un impact limité vu qu'ils ne s'adressent qu'à une seule composante de l'Union européenne.

Cependant, l'approche de déradicalisation britannique est différente. Là, la Justice a carrément abandonné en 2012 les poursuites contre John Anthony Downey, ex-terroriste de l'IRA, principal suspect d'un attentat spectaculaire à Londres en 1982, en raison d'une lettre officielle adressée à 200 terroristes en cavale, les « On The Runs », les assurant de ne jamais être poursuivis, dans le cadre secret de l'accord du Vendredi Saint en 1998. Même Gerry Adams exprésident du Sinn Fein n'a pas été condamné pour le meurtre par l'IRA en

1972 d'une mère de famille. Et Martin Mc Guiness, ex-terroriste de l'IRA est devenu aujourd'hui vice-Premier ministre d'Ulster.

Or, pour prévenir la radicalisation, la Commission européenne devrait changer le mode de communication et oser parler de tous les conflits et de tous les « combattants étrangers » et de toutes les barbaries, et lancer un contre discours à travers une campagne européenne à toute la population. Le but étant de s'adresser à tout le monde afin de promouvoir la paix, la sécurité, la démocratie, la justice et la cohésion sociale au sein de l'Union européenne et sans stigmatisation aucune. N'est-ce pas ?

A propos, que recouvre le mot 'terrorisme' ? Pas le temps de lire cet article? Classer...

NOTES:

(1) Les extrémistes ont aussi mis au point des termes sales à bannir aussi, tels que Radical christianniste, radical croisadiste etc...

(2) Ce n'est pas le rôle du législateur ni d'aucun pays de parler du 'jihad' dans ses lois et sa communication, pour 3 raisons:

- Le jihad (l'effort) est divisé en 2 parties, le majeur qui englobe tout travail humanitaire, construction d'écoles, aide aux pauvres etc, Et le mineur qui concerne la lutte armée légitime, comme stipulé dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme le 10 décembre 1948
- Parler de Jihad dans le cas de la Syrie, pays en proie à la guerre civile opposant, un pouvoir totalitaire, des terroristes et une opposition légitime, c'est non seulement une attaque et une stigmatisation de l'islam , mais surtout une volonté d' induire l'opinion publique et les jeunes en erreur. Considérer des actes barbares comme du Jihad relève de la démagogie, de la mauvaise foi, de l'idéologie véhiculée par Beivik, et prouve une ignorance complète de l'islam et de son message de paix
- Une loi qui parle du 'jihad' exclut du champ de son application tous les autres terroristes Conservez-le pour le consulter plus tard. Abonnez-vous au Monde.fr à partir de 1 €et les extrémistes violents de tous bords qui constituent une menace pour la société à leur retour.

Politique / Religion ...



Turquie : L'islam politique qui réussit

Au soir de son élection à la tête de l'état, et dans un geste que beaucoup considérerait comme provocateur, le nouveau président Turc, Recep Erdogan, en grandes pompes, alla accomplir une visite symbolique à la Mosquée Stambouliote d'Eyup Sultan, un sanctuaire dédié au conquérant musulman qui mit le siège devant Constantinople au VIIe siècle.

ette visite, lourde de sens fut entreprise avant même de rejoindre Ankara, à la tradition des sultans ottomans de s'arrêter à cette même mosquée lors de leur ascension au trône, tradition qui d'ailleurs prit fin avec la prise du pouvoir par Ataturk. Plus récemment, Erdogan a suscité une controverse en Turquie en voulant réintroduire le turc ottoman comme langue dans les programmes scolaires.

RETOUR AUX SOURCES

Ces actions de nature objectivement symboliques sont pourtant au coeur d'une politique grandissante de retour aux sources du parti conservateur au pouvoir. Dans une Turquie encore très ancré dans le Kémalisme, on peut se demander comment le parti islamiste a pu acquérir une telle capacité de changement social.

L'ascension de l'AKP et leur forte popularité ne se sont toutefois pas obtenues du jour au lendemain. La Turquie laïque et séculaire qu'Ataturk a laissée en héritage n'est effectivement pas le terreau le plus fertile pour l'émergence et l'épanouissement d'un parti à tendance islamiste. Le contexte unique d'une société majoritairement musulmane, où la place de la religion est reléguée au domaine privé, pose une question fondamentale à un parti politique dont l'influence idéologique prend sa source dans l'éthique islamique

Les prédécesseurs de l'AKP, des partis à idéologie islamique, ont tous été bannis; que ce soit à travers des coups d'état ou des cours constitutionnelles. La particularité du contexte turc est que ces partis ont pu réémerger a chaque fois en se réinventant et en adoptant une approche qui met davantage a l'avant le volet politique que celui théologique. Les partis relevant de l'islam politique crées pendant les années 70, non seulement ne portaient pas un message rassembleur de l'ensemble de la population, mais inquiétaient aussi l'armée; suprême garante de la laïcité. Lesdits partis ont dû s'adapter aux jeux démocratiques en place et adopter une ligne de pensée qui était à la fois en équilibre avec leurs principes fondateurs, que l'armée allait accepter et qui surtout, servait l'intérêt d'une population ne demandant alors que de remplir son assiette.

À l'époque d'Erbakan, où l'Union Européenne était réduite à un simple lobby sioniste, ses successeurs, à travers la création de l'AKP en 2002, ont su se hausser au dessus de ce paradigme idéologique pour migrer vers un pragmatisme politique adoptant notamment une politique d'économie de marché pro-EU. C'est cette évolution de l'islam politique vers le centre-droit, faisant preuve de davantage de Realpolitik, et non de principes idéologiques, qui ont valu a l'AKP son succès auprès des Turcs.

ADAPTATION AU JEU DÉMOCRA-TIQUE

Par ailleurs, ces politiques qui ont permis l'essor économique de la Turquie, ont permis à l'AKP de remporter des victoires successives. Outre cet avancement économique, l'AKP a su jouer le jeu démocratique, et en usant entre autre de la procédure d'adhésion a l'Union Européenne, a réussi a passer nombre de reformes sociales tout en diminuant l'emprise de l'armée sur l'état.

Au lendemain de son arrivé au pouvoir, l'AKP surprend par ses choix et sa politique. en effet, tandis que la

qui met davantage a l'avant le volet politique que celui théologique. Les partis relevant de l'islam politique et de la religion, le parti fait le choix du professionnalisme en s'attaquant aux problèmes structurels que rensage rassembleur de l'ensemble de la population, mais inquiétaient aussi l'armée: suprême garante de la laïci-

Sous l'AKP, la Turquie s'est réconcilié avec la stabilité politique, la croissance économique et a retrouvé sa puissance diplomatique. Et au fur et à mesure des élections, les islamistes devenaient de plus en plus populaires, et beaucoup les élisaient pour leurs politiques d'avantage que pour leurs idéologies. Le paradoxe est que c'est Erdogan et son gouvernement qui ont enterré le clivage laïc vs islamistes, pour le ramener sur le terrain de la proposition politique.

Néanmoins, la vraie victoire politique du parti, est d'avoir gagné l'adhésion idéologique d'une part importante de la Turquie à la lumière de la compétence politique qui a relevé le pays. La compétence a permis aux islamistes de gagner de l'influence auprès de la population. L'influence a par la suite permis à l'AKP d'adopter une politique de laïcité ouverte et non restrictive comme l'avait mis en place les kémalistes. La force des islamistes turcs dans le fait qu'ils n'ont jamais cherché à imposer, bien au contraire, ils sont (aux dires de la commission européenne qui est chargé des adhésions) plus respectueux des libertés démocratiques que les autres partis. la philosophie du parti étant d'engager une révolution silencieuse, ce sont les consciences qui doivent proposer à l'État et non l'État qui impose aux consciences. Cette réussite a permis le changement progressif de la Turquie

de l'intérieur, sur beaucoup de dynamiques culturelles, religieuses et historiques, chères aux musulmans turcs.

INFLUENCE SUR LA SCÈNE IN-TERNATIONALE

La Turquie est depuis quelques années devenue une puissance régionale et sa diplomatie est très active au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il est intéressant de constater que la grande influence est double. Ankara a comme nous allons le voir un rayonnement économique politique stratégique et même culturel au Moyen-Orient et dans le monde arabe. Et ce, tout en possédant également une influence idéologique profonde au sein de la population de ces pays et sur les partis islamistes locaux. La Turquie depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP a connue une stabilisation politique ce qui a permis au parti conservateur de mettre en place les réformes structurelles pour dégager une forte croissance économique.

UNE DIPLOMATIE "RÉORIENTÉE"

Par ailleurs la diplomatie de chaque pays trouve son origine dans trois facteurs, la géographie, l'histoire et les intérêts. C'est précisément avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP que les turcs se sont rendus compte que les efforts d'intégrer l'union européenne (qui les percevaient toujours comme des ottomans) et l'éloignement du monde arabe (qui du coup les percevait comme un pays européen) étaient un paradoxe.

La Turquie sous l'influence de l'élite AKPiste s'est tournée vers son coté

À suivre : Page 17



Maroc Canad



Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

M C

Turquie : L'islam politique qui réussit (Suite de la Page 16)

oriental, multipliant les traités bilatéraux et les accords commerciaux. Tandis qu'Ankara retrouvait une place centrale sur la scène internationale, l'AKP, grâce à Erdogan a gagné en influence auprès des populations musulmanes. En effet, la brouille médiatisée au forum de Davos en 2008 entre le président turc et son homologue israélien Shimon Peres et la vive réaction suite à l'agression israélienne sur les flottilles humanitaires turcs à destination de Gaza ont contribué à la popularité du leader turc.

La réaction d'Erdogan ne s'est pas limitée aux discours mais a également porté sur le fond dans l'annulation de tout les accords militaires et stratégiques avec Israël. C'est à partir de ce moment-là que la cote de popularité d'Erdogan explosa dans le monde arabe, trop souvent habitué aux discours sans actes.

Au delà de l'influence politique de la Turquie et idéologique du parti, l'export massif de la production culturelle turc, comme les séries et films, contribua grandement à l'intérêt du monde arabe... En témoigne l'explosion du nombre de touristes en provenance du monde arabe en Turquie

qui découvrent un pays ouvert et laïc où cohabitent religieux et athées, gouverné par un parti islamiste dans le respect des libertés de chacun.

LA TURQUIE COMME MODÈLE POUR L'ÉLITE ARABE

À l'heure où le monde arabe est empêtré dans des crises politiques et sectaires, la Turquie d'Erdogan se hisse comme un modèle de politique pragmatique pour les élites politiques arabes et comme un aspiration de paix sociétal pour les masses arabes.

L'AKP possède un agenda politique, mais cet agenda a été pensé en terme de finalités politiques et pas de communications symboliques. La finalité prime, le symbole n'est que la représentation. La Turquie repense l'économie à travers des réformes structurelles, parce qu'elle possède en son sein les compétences pour le faire, elle repense sa diplomatie au pouvoir, dont la doctrine a été pensée dans les milieux académiques turcs quelques années avant.

Le pragmatisme de l'AKP d'une part et le souci de la finalité d'autre part ont permis aux cadres du parti de ne pas s'opposer à la laïcité du pays et de ne pas remettre en cause le statut symbolique de Mustapha Kamal, précisément celui qui mit fin au califat. La Turquie qui connaissait une crise monétaire est devenue après l'arrivée de l'AKP une puissance économique non négligeable, qui ambitionne aujourd'hui de faire parti des dix premières économies du monde.

Cette politique qui ne relève pas de l'islam politique est néanmoins importante pour une chose. Les islamistes turcs sont au pouvoir depuis 15 ans, et cela est devenu possible uniquement grâce à la vision globale du parti, les islamistes ont servit l'intérêt général. Après quinze ans de politiques qui bénéficient au pays, c'est là que le parti se penche sur les questions culturelles et le retour à la reconnaissance du statut de la religion majoritaire. De ce fait, la Turquie n'a pas commis les erreurs de l'Iran et de l'Égypte et semble être un modèle stable.

(...)

La force de l'islam politique en Turquie réside dans le modèle laïc et occidentale qu'elle présente, au sein duquel elle peut opter pour une politique plus axée sur l'aide sociale ou une diplomatie détendant les intérêts du pays et des dossiers moraux comme la création de la Palestine.

L'AKP a su cerner les différents acteurs du jeu politique turc, et a pu composer en usant de toutes ces ressources et ses compétences et a ainsi pris sa place sur l'échiquier politique tout en gardant les principes et l'éthique islamique. C'est cette distinction, entre le cultuel et le spirituel, qui manque auprès de la mouvance de l'islam politique dans les pays arabes. Le succès turc réside dans l'éthique islamique intégrée au sein d'une société laïque. L'islam politique en Turquie a encore beaucoup de chemin a faire, mais suite a la déconfiture des frères musulmans en Egypte, a la récentedéfaite d'Al-Nahda en Tunisie et a la stagnation du PJD au Maroc, l'on ne peux que se tourner vers le progrès constant de l'AKP et espérerer que ces collègues du monde Arabe en prenne de la graine.

Par Hajar El Jahidi et Anas Abdoun

Soumission" une fiction politique incomplète!



Par Hamid Soussany (France)

ur un fond de malaise identitaire, la question de l'islam de France, est devenue obsessionnelle. L'année 2015 s'augure, de ce point de vue, mal, très mal. Elle démarre en trombe avec ce que promet une oeuvre littéraire, une fiction politique qui se nourrit de l'anxiété, inspirée qu'elle

est par les thèses frontiste et complotistes. Elle est surtout servie par la renommée de son auteur : Michel Houellebecq, prix Goncourt 2010. Le roman qui sort mercredi 7 janvier. Il fait déjà polémique et pour cause.

Au soir des élections présidentielles du 5 juin 2022, la France assistera à l'élection de Mohammed Ben Abbes et leader du parti de la fraternité musulmane. Élu, face à Marine LE PEN, Président de la République, par la grâce d'un front républicain qui rassemble le PS et l'UMP.

Le décor est planté pour une État islamique qui va transformer la société française en société soumise à la loi des islamistes.

Les femmes s'habilleront désormais en Jilbab. Elles quitteront massivement le monde du travail, pour se consacrer à la procréation, encouragées par les allocations familiales. Les Universités françaises s'islamisent. Les professeurs qui refusent de se soumettre sont mis à la retraire d'office. La géhenne hexagonale. La fiction pourrait se permettre l'outrage. Seulement dans un entretien, réalisé par Sylvain Bourmeau, paru dans Mediapart, Michel Houellebecq va plus loin et justifie sa fiction par des argumentations politiques qui traitent du réel.

D'abord, il part d'un constat qu'il relève depuis le retour de son refuge irlandais : le changement de la société française et de l'occident en général, est patent. Le roman « condense une évolution, vraisemblable ». Il note que les musulmans de France, qui ne se reconnaissent ni dans des partis de gauche ni dans des partis de droite, ne se sentent pas représentés. Ils ne s'intéressent pas aux faits économiques, mais plutôt à des sujets sociétaux, comme le mariage pour tous, et que par conséquent, la création d'un parti politique musulman est une hypothèse qui s'impose.

Michel Houllebecq reconnait jouer sur la peur. Pourtant, loin de la fiction, la France a connu des tentatives de création de partis politiques à tendance islamiste, on pourra citer le parti des musulmans de France, qui a su surfer sur la vague de la solidarité des musulmans de France avec la le peuple palestinien, pour défiler par milliers à Strasbourg et Paris, mais sans pouvoir en tirer un quelconque bénéfice électoral. Ce parti a connu des défaites cuisantes lors de différentes élections locales (à Strasbourg, Lyon et Argenteuil) au milieu des années 90, avec des scores de 1,5% des voix en moyenne, un parti qui a fini par disparaitre, sans vraiment exister.

Cependant, la fiction politique "Soumission", paraît incomplète, il manque un chapitre: Celui des citoyens français de confession musulmane, attachés aux valeurs de laïcité, de liberté et de fraternités, eux mêmes formés sur les bancs de l'école de la République, prêts à combattre toutes les formes de totalitarisme. Ils tiennent à préserver et à transmettre à leurs enfants une société démocrate, saine et paisible.

Notre Petit Village la Terre...

L'État islamique est-il riche?



D'après « Le Canard enchaîné » du 23/12/2014 ; citant un document de l'ONU, l'État islamique est riche en dollars et en blindés, . D'où lui vient toute cette richesse ?



Par Mustapha Bouhaddar

érôme Canard, journaliste de cet hebdomadaire cité plus haut explique que : « L'Etat islamique n'est pas seulement le mouvement terroriste le mieux financé, il est aussi le groupe le Toujours selon ce

mieux armé. » Toujours selon ce journaliste: « Selon ces fonctionnaires internationaux, experts en mauvaises nouvelles, l'armement moderne et quasiment neuf dont disposent les forces djihadistes provient pour l'essentiel, du pillage des stocks de l'armée irakienne. Chars russes T-55, T-72, transports de troupes US, missiles et véhicules en tout genre, ces barbus ne négligent aucune technologie militaire quand elle se passe à leur portée. Conclusion du document onusien : cet équipement pris à l'ennemi leur permettra de combattre pendant deux ans et davantage s'ils continuent de se fournir sur la bête, malgré les bombardements américains (1316 raids au 18 décembre). »

Le journal « Libération » du 14/09/2014, rapporte à son tour une autre explication : « Au départ, l'Etat islamique, qu s'appelait alors l'Etat islamique en Irak et au Levant, a bénéficié de fonds de donateurs privés du Golfe, au même titre que les autres groupes sunnites-environ 2000qui se battaient en Syrie contre le régime. »

« Les koweïtiens ont toujours beaucoup financé les Salafistes », précise l'économiste Samir Seifan. « L'Etat islamique ne se serait pas imposé si les pays du Golfe n'avaient pas un œil sur son financement. C'est leur mentalité de faire quelque chose et de ne pas songer aux conséquences. Ils voulaient que Bachar al-Assad

érôme Canard, s'en aille et, maintenant, ils sont journaliste de confrontés à des gens qui veulent aussi s'emparer de la Mecque et de daire cité plus Médine », explique Toby Matthiesen, chercheur à l'université de Cambridque : « L'Etat ge cité par le quotidien britannique nique n'est pas

Qui a fabriqué l'Etat islamique ?

C'est la question que doit se poser les Occidentaux et les Américains. Car, que ce soit en Syrie, en Irak ou en Egypte ou ailleurs, ce sont eux qui sont responsables du KO qui sévit dans ces pays. Au départ, on fabrique un dictateur qu'on met dans ces pays là. Le peuple n'en peut plus, la révolution éclate. Ces révolutions en général, on ne les soupçonne pas.

En Tunisie, Ben Ali torture son peuple dans les prisons. Mais la diplomatie française va passer ses vacances en Tunisie. Personne n'a jamais dénoncé ce qui s'y passe. Quand le Printemps arabe surgit, la France découvre enfin qu'elle a raté le coach. Idem pour l'Egypte et la Syrie.

On se demande pourquoi les Français sont allés combattre Kadhafi en Libye, alors que la Syrie reste transparente. Personne ne s'intéresse à son sort. Où est passé Bernard Henri Lévy qui a convaincu Sarkozy pour intervenir en Libye, on ne l'entend jamais dénoncer ce qui se passe en Syrie?

En attendant, comme le rapporte « Le Canard enchaîné » cité plus haut, « les djihadistes de Daech n'exercent pas seulement leur talent en Syrie et en Irak, ils l'exportent. Et avec succès attentats à l'appui – dans le Sinaï égyptien et au Caire, au Yémen, au Nigéria, où le mouvement Boko Haram s'est rallié à l'Etat islamique, et en Libye. »

Le calvaire des enfants syriens

on se demande maintenant si la libération de la Libye n'était qu'un prétexte pour faire taire Kadhafi, car vivant, il risquerait de nuire à la carrière politique de certains. Tel est le destin des pays arabes depuis toujours.

Bien sûr, beaucoup d'événements m'ont marqué en 2014, je citerai entre autres les inondations qui ont ravagé récemment le sud du Maroc.

Cependant, je dois l'avouer, ce qui a bouleversé ma vie, et hanté toutes mes nuits durant 365 jours de cette année écoulée, c'est le calvaire des enfants syriens. Je pense à cet enfant que j'ai vu au début de l'année 2014, s'exprimer dans une vidéo prise par un journaliste au hasard d'une rue. Le visage de cet enfant, et surtout l'expression de ses yeux, remplies de larmes, sont encore gravés dans ma mémoire. Il a environ 11 ans, ses yeux sont face caméra, mais en réalité, elles fixent le ciel, et semblent chercher une force divine qui pourrait par miracle intervenir pour le libérer de cet enfer qui est désormais son quotidien. Il dit au journaliste qui s'entretient avec lui, sans le regarder vraiment : « Bachar Al-Assad nous a tués. Pourquoi fait-il ça ? Qu'est-ce qu'on lui a fait ? On remplit de l'eau pour la boire. Bachar nous a pillés, il a détruit nos maisons, on n'a plus rien. Dieu est grand, on va battre Bachar. »

Depuis le visionnage de cette vidéo, l'image de cet adolescent me poursuit partout. Je n'arrive plus à m'en défaire, je la porte comme un fardeau.

Qu'en est-il des enfants syriens aujourd'hui?

Ils n'ont plus rien à manger, et d'après l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, plus d'un million de syriens ont dû quitter le pays pour trouver refuge et être en sécurité, alors que trois millions d'enfants sont déracinés en Syrie. Ils ont perdu leurs maisons, ont vu leurs proches tués, leurs écoles détruites et leurs espoirs disparaître. Blessés physiquement, ils courent un grand risque d'être exploités. Ce sont les victimes les plus vulnérables de ce terrible conflit. Au Liban, aujourd'hui, près de la moitié des réfugiés syriens ayant fui le conflit sont des enfants. Le gouvernement libanais, qui a fait de leur scolarisation une de ses priorités, peine toutefois à absorber ce flux de nouveaux élèves.

Toujours selon l'ONU, 740000 d'entre eux seraient âgés de moins de 11 ans. La plupart ont fui vers le Liban, pays frontalier qui absorbe aujourd'hui un total de près d'un million de réfugiés, dont 44% d'enfants. Une situation scolaire que le pays du cèdre dont le système est vacillant, peine à gérer.

Bien sûr Bachar Al-Assad est toujours là, et qu'on ne vient pas me dire qu'il est indéboulonnable. Car les Américains et les Européens entre autres, ont les moyens de l'éliminer comme ils l'ont fait pour Saddam et Kadhafi. Si Bachar est encore là, c'est parce qu'une Syrie forte, fait peur ! En maintenant Bachar au pouvoir, on affaiblit la Syrie pour le bonheur de certains pays frontaliers.

J'implore nos lecteurs de faire un don, pour aider une génération entière d'enfants syriens, pour les aider à sortir d'une vie de désespoir, d'opportunités manquées et d'avenirs brisés.

Faire un don par l'intermédiaire du bureau du HCR dans votre pays, vous permettra de recevoir des reçus fiscaux et des communications liées au lieu où vous vivez.

Sachons profiter du bonheur quotidien de vivre et d'aimer. Je vous présente mes vœux les plus sincères pour cette année 2015. J'espère qu'elle sera une année de paix, de fraternité et d'amour.

Comme le disait Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. »

Par Mustapha Bouhaddar

Notre Petit Village la Terre...

France: Ces immigrés qu'on abat



Décidément, il n'est pas bon d'être un immigré en France en ce moment. Car historiquement parlant, et de tout temps, la crise économique a fabriqué des boucs émissaires.

n a traité les immigrés polonais dans les années 20 de « Polaks », quelques années plus tard, les Italiens de « Ritals », les Portugais de « Tos ». Et maintenant, les immigrés d'Afrique du Nord de « Bougnoules ».

Il faut dire qu'en ce moment, les immigrés de confession musulmane sont la bête noire de certains intellectuels, qui ont pignon sur rue.

J'ai abordé ce sujet dans ma précédente chronique sur Zemmour. Et ça continue hélas avec A.Filkenkraut qui est plus dangereux que Zemmour, car plus intelligent, et maintenant, voilà Natacha Polony qui s'y met aussi avec son livre intitulé « Ce pays qu'on abat ».

Rassurez-vous ce livre n'a rien à voir avec le livre d'André Malraux « Les chênes qu'on abat » qui est beaucoup plus intelligent et plus intéressant.

Le livre de N.Polony est basé sur une série de chroniques qu'elle a écrites entre 2009 et 2014.

Ce livre a remporté le prix Edgar Faure, qui récompense l'ouvrage politique de l'année. Le pauvre Edgar Faure doit se retourner sur sa tombe, tellement le livre est faux et plein de mensonges.

Natacha Polony est agrégée de lettres, et a fait carrière dans l'éducation avant de pratiquer le métier de journalisme. Elle est ambiguë comme son livre.

En effet, elle a commencé sa carrière de journaliste chez « Marianne » un journal de gauche, avant de finir au « Figaro », un journal de droite. Son premier livre sorti en 2006 commence par cette phrase : « Je suis réactionnaire de gauche, certes. »

Natcha Polony n'est ni de droite, ni

de gauche, mais de l'extrême droite pure et dure. La journaliste Léa Salamé qui l'a interviewée sur cet ouvrage, n'est pas dupe. Elle lui a dit : « Vous revendiquez la subjectivité et la liberté dans le journalisme d'opinion. Vous surfez sur la vague de la réaction. »

Quand on lit les chroniques de son livre, on s'aperçoit que sa vision du monde, la vision de la modernité qui est la sienne, est aussi celles de F.Philipot et Marine Le Pen. Elle est souverainiste politiquement, antilibérale, et conservatrice. Elle est pour la sortie de l'euro, la fermeture des frontières. Une monnaie unique. La nation, la mémoire, et le drapeau. Bref, une pensée très zemmourienne, avec qui elle dit partager 95% de ses idées. Elle écrit : « J'ai une vision du monde, une vision de la modernité qui est la mienne. »

Elle se réclame de la philosophie des lumières ! Le pauvre Voltaire ne mérite pas ça !

Comme toute personne d'extrême droite qui se respecte, Natacha Po-

lony est conservatrice au niveau des idées. Elle rejette les idées sociétales progressistes. Normal! Elle possède le discours de la vérité, et fustige les droits de l'hommiste. Tous ceux qui sont contre ses idées sont des idiots utiles, ceux qui disent qu'il ne faut pas stigmatiser les immigrés sont des censeurs. Ce sont de gentils porteurs qui n'ont toujours rien compris. Son livre regorge de mensonges. Il y a plein d'erreurs factuelles. Par exemple, elle écrit que la justice est laxiste en France. Les peines de moins de 2 ans ne sont pas exécutées faute de places dans les prisons. C'est faux ! On est dans le fantasme vécu par la droite dure pour prouver qu'on vit dans un pays complètement laxiste.

Elle écrit : « Les sociétés multiculturelles sont violentes ce qui est vrai. » Mais elle ne fournit aucun exemple concret. On n'est pas dupes, car le fait de dire que les sociétés multiculturelles sont dangereuses, il y a un discours idéologique derrière. Les peines de substitutions qui remplacent les peines de moins de 2 ans de prison, prouvent que les délinquants purgent leurs peines. Mais N.Polony détourne le langage pour dire que les gens peuvent tout et n'importe quoi, ils n'iront pas en prison. Traduction : on vit dans un pays laxiste.

En parlant des sociétés multiculturelles, N.Polony pointe du doigt les immigrés, qui n'ont pas besoin de ça, en ce moment, car leur vie est tellement dure sur le marché de l'emploi.

Il faut dire que Natacha Polony ne prend pas le métro à 5h du matin.

En fait, la dernière phrase du dernier livre de Zemmour est : ce pays qu'on abat. Maintenant, on sait d'où vient le titre de l'ouvrage de N.Polony.

C'est triste! Dix ans dans l'éducation pour finir comme Zemmour. Quelle dégringolade!

Par Mustapha Bouhaddar



Maroc Canada

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

La révolution de la droite en marche



S'élève de plus en plus la cadence des brodequins qui marchant au pas aiguisent les baionnettes qui mettent à mort le rêve des devenirs meilleurs.

'attaquer aux acquis sociaux, remettre en cause les retraites financées par des décennies de labeur, baisser les salaires en augmentant les profits, faire travailler gratuitement les chômeurs dont la caisse d'assurance garnie par les cotisations des travailleurs, est utilisée à d'autres fins.

Remettre les femmes aux foyers, couper dans la solidarité envers les plus fragiles. Reprocher leurs conditions aux plus démunis

Faire payer pour les soins qui sont censés être gratuits par l'universalité d'un système d'assurance maladie voulu comme symbole de la solidarité citoyenne.

Dénaturer les syndicats pour saboter leur vocation et saborder la première raison de leur existence en remettant la défense du droit social et du "Capital humain" aux patrons.

Briser les liens affectifs en mettant sur le dos des pauvres les problèmes de la classe moyenne. Ne permettre les études post secondaires qu'aux enfants des grosses fortunes.

Faire la surenchère sur la libre circulation des armes, nier l'impact de la main de l'homme dans le réchauffement climatique.

Rendre banals et anodins les extrémismes dont les interprétations en religions sont belliqueuses.

Continuer les faveurs aux multinationales et aux puissants par des subventions généreuses, une fiscalité discriminatoire, la non sanction des fraudes et des stratagèmes pour ne pas faire sa part fiscale par les grandes entreprises supposées être citoyennes...niches fiscales, paradis fiscaux en allant taxer les dons recus par les itinérants, les mendiants et les sans domiciles fixes.

Faire croire que le capital financier crée de l'emploi tout en sachant qu'il ne fait que privilégier les dividendes et les actionnaires et ne préconise l'emploi...

Faire croire que c'est la démographie qui crée la misère et non la catastrophique redistribution des richesses. Que même les dieux préconisent les privilèges d'un petit nombre au détriment de la paupérisation du monde.

Rendre actuelles les théories Malthusiennes qui expliquent le besoin de réguler les populations en laissant la nature et ses catastrophes diminuer les flux et les reflux de la mobilité et des surnombres.

Faire oublier les promesses de l'aide au développement conçues pour aider les peuples exploités d'hier à prendre place parmi les nations. Faire oublier les valeurs véhiculées hier pour vanter les systèmes démocratiques qui se souciaient de l'être humain et qui combattaient l'injustice.

Faire croire que la responsabilité ne vient que du secteur privé pour ainsi

que des restructurations qui sapent privatiser les joyeux communs et dilapider les poules aux œufs d'or des états.

> S'appuyer sur les plus crédules pour combattre les progressistes, les étudiants, les intellectuels, les femmes, les immigrants, les étrangers... par la démagogie simpliste et son corolaire. la rhétorique et par des armées de Raspoutine et de derviches

> C'est plus que la droite, c'est la conscription vers la destruction des concepts: bien Commun, collectif, humanisme, solidarité, libertés, égalité des chances et des sexes, ascenseur social, émancipation...Droits

> Des concepts en voie de devenir des artefacts d'un présent rompu, érein-

> > Par Majid Blal

d'évaluation du personnel

Harmattan...

Pour une gestion

Le temps est venu de renoncer à certaines conceptions dictant que le fonctionnaire public au Maroc est encore, et restera toujours, à l'image de Sisyphe, un simple exécutant de tâches administratives à la fois monotones et répétitives. Le « mécanique plaqué sur du vivant » initié par le Taylorisme est complètement révolu. Les révolutions technologiques et la saga numérique qu'on est en train de vivre au jour le jour ne laissent aucune chance à ce genre d'appréhension réductrice de perdurer encore.

Pour une réelle modernisation de l'administration publique au Maroc, il faut opter pour une gestion stratégique fondée ipso facto sur la reconsidération méritée du capital humain. Lequel capital est considéré comme le moteur et la source intarissable de tout développement possible.

La réforme dont il s'agit ici ne touche pas uniquement les structures. Elle dépasse ce stade pour toucher, et dans le fond, la qualité des rapports interpersonnels, les services et les prestations offerts au citoyen : simplification des procédures et des formalités administratives. Bref, toute réforme reste finalement comprimée si elle ne s'accompagne pas tangiblement d'un changement au niveau des mentalités « résistantes » et des comportements.



Mostafa Benfares est docteur ès lettres. Il est professeur de littérature et formateur linguistique à l'Institut de technologie, campus Saint-Hyacinthe, Québec. Il est aussi nbre titulaire de l'UNEQ (Union des écrivaines et écrivains québécois), mer régulier du CIÉF (Conseil international d'études francaphones) et de l'APEFC (Association des professionnels de l'enseignement du français au collégial). En plus de sa passion pour

l'enseignement, il a participé, comme conférencier, à plusieurs colloques internationaux. Il poursuit toujours ses recherches sur des problèmes qui touchent les écritures migrantes et les enjeux interculturels. Ce livre est le troisième de l'écrivain après Voix du silence (Passerelle, Montréal, 2011) et Altérité, responsabilité et questions identitaires: le cas du Québec (L'Harmattan, Paris, 2013).

ISBN: 978-2-343-04930-4 19€



Mostafa BENFARES

du personnel

évaluation

Système d'évaluation du personnel

Mostafa BENFARES

armattan

Pour une gestion stratégique du capital humain dans l'administration publique marocaine

Système

Associations en Action

E-Passerelle : Les mille et une soirées littéraires



Dans le cadre de l'inauguration du projet « Les mille et une soirées littéraires », l'organisme E-Passerelle organise aux locaux de l'Union des écrivains du Québec, (UNEQ), le vendredi 23 janvier 2015 à 18h, une première rencontre littéraire sous le thème : « Littérature québécoise et Interculturalité » suivi d'une lecture de textes.

a démarche du projet « Les mille et une soirées littéraires », s'inscrit dans le souci de créer un rendez-vous incontournable autour de la littérature québécoise et la littérature de la migrance, de préserver le patrimoine des littératures au Québec, et de présenter au public les trajectoires de ces littératures. Les rencontres littéraires, qui s'ensuivront les mois prochains, aborderont diverses thématiques sur les littératures francophones au Québec et regrouperont un panel di-

versifié d'auteurs et littérateurs québécois issus de tous les horizons.

E-Passerelle est un organisme à but non lucratif qui œuvre pour la promotion des littératures francophones issus la francophonie québécoise.

Contact: Kamal Benkirane

Directeur général de E-Passerelle

Téléphone : 514-813-1870 Site web : www.e-passerelle.ca



Création à Rabat du Forum des Marocains du monde

es acteurs associatifs de la diaspora marocaine, venus de plusieurs pays du monde, ont annoncé le 19 décembre dernier, la création du "Forum des Marocains du monde" (FMDM).

«Le FMDM est un «Think Tank» né d'une volonté plurielle de la nécessité de fédérer les différentes expériences. Il est un espace de dialogue et d'échange et une nouvelle synergie en mesure d'insuffler un discours responsable et serein, sur toutes les questions liées à l'immigration marocaine dans les sociétés d'accueil et d'adoption, ainsi que dans ses rapports avec le Maroc», indique le FMDM dans un communiqué parvenu le 20 décembre 2014 à la MAP.

«Le FMDM se donne comme ambition d'organiser au Maroc, une grande rencontre annuelle sous la forme d'université d'été des Marocains du Monde», précise le communiqué publié à l'issue de la réunion de ces acteurs venant de plusieurs pays du monde (France, Espagne, Italie, Belgique, Emirats, Côte d'Ivoire, Canada..), avec l'appui du Conseil de la Communauté Marocaine à l'étranger (CCME), et ce à l'occasion de la journée internationale des migrants.

Au cours de cette réunion, le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, Anis Birou a rendu visite au groupe pour un échange franc et fécond et a salué l'initiative qualifiée de «démarche positive et constructive», note la même source.

Par ailleurs, Hamid Soussany, l'un des membres fondateurs de cette instance avait précisé à Maglor.fr :

Nous sommes dans une phase de restructuration du forum. Nous ne sommes pas une bande de copains, puisque des milliers de km séparent les uns des autres, bien que des liens personnels et d'amitiés se sont tissés. Mais nous sommes d'abord des militants issus de la société civile. Notre rencontre, nos rencontres se sont faites à l'occasion d'engagements et à différentes occasions MDM, et nous nous sommes réunis autour d'un projet qui est le forum des marocains du monde. Ce que je viens de dire est la preuve matérielle que le FMDM est l'émanation de la société civile MDM.

S'agissant du CCME: Oui, notre forum bénéficie du soutien du CCME, qui est d'ailleurs dans son rôle d'apporter le soutien nécessaire au tissu associatif MDM et à toute action qui tend à maintenir les liens entre les forces vives et le Maroc. Son action est donc conforme à l'esprit du Dahir Royal de création.

Le CCME n'est pas un corps étranger à l'immigration marocaine, faut-il rappeler que ses dirigeants sont eux mêmes issus de l'immigration marocaine ? Au contraire il aurait été anormal que le CCME soit en dehors d'un tel projet!!

Nous avons eu également la visite de Monsieur Anis Birou, Ministre des MRE, qui, avec simplicité et disponibilité, nous a assuré de son soutien sans poser de condition si ce n'est le sérieux et la responsabilité. Il faut bien comprendre que nous sommes dans une démarche de dialogue et de coopération dans la réflexion et dans les propositions, nous ne sommes pas dans une logique d'affrontement, je le dis en toute franchise, notre objectif est justement de sortir de cette spirale paralysante, nihiliste et imbécile qui foisonne sur les réseaux sociaux et qui consiste à cracher sur tout ce qui bouge de préférence institutionnel, avec des pseudos ou sous l'aspect d'un corbeau.

Notre ligne de conduite est la suivante: Les petites ambitions et les petites frustrations personnelles doivent s'effacer devant l'intérêt général

Sa Majesté le Roi a mis à la disposition de la diaspora marocaine des institutions, des outils et des moyens, notre rôle n'est pas de les saborder mais bien de les utiliser à bon escient.

Pour revenir au CCME, et pour crever l'abcès, ce que je vais dire là n'engage que moi, et c'est une conviction personnelle : Le CCME est probablement le conseil de l'immigration le plus actif au monde. il a réussi à devenir un véritable centre d'intérêt pour beaucoup d'acteurs associatifs, et faire tourner leur regard vers le Maroc, de ce point de vue il a largement réussi sa mission,

même les critiques qui lui sont adressées, il faudra les lire comme des appels pour attirer l'attention sur soi "Moi aussi, j'existe!".

Le CCME a réussi, au travers de ses activités (Le SIEL, Amsterdam, Dakar, Dubai, Montréal..) à permettre une connexion avec le monde politique, culturel et artistique marocains et les marocains du monde. Il existe une forme d'alchimie dans le sens littéraire du terme autour du Conseil. Regardez des fois comment une simple activité ou même une simple déclaration d'un de ses responsables peuvent entrainer une avalanche de réactions et créer le buzz sur les réseaux sociaux, avec des interprétations diverses et variées souvent irrationnelles et subjectives, un peu à l'image de la passion qui lie les marocains au Maroc. C'est un phénomène qu'il nous faudra un jour analyser sérieusement.

Le CCME est aujourd'hui, à mon sens, suffisamment solide et a accumulé une connaissance de la matière pour pouvoir se renouveler, et repartir sur de nouvelles bases. En cohérence avec son expérience et son expertise.

« Nous sommes des Marocains du Monde, des binationaux, nous avons en commun l'amour du Maroc et un projet commun, celui d'ouvrir un espace de débat et de propositions. »

Source : lematin.ma et maglor.fr

NOUVEAU!

Spécial Carte d'Affaire

Visibilité Annuelle Maximum, Pour un coût Minimum!

Votre annonce peut contenir:

- Votre logo ou une image;
- Le nom de votre compagnie;
- Vos coordonnées;
- Une description de vos services

CONDITIONS:

Envoyez-nous par courriel (pub@maghreb-canada.ca):

- Une commande ferme pour 12 parutions;
- Le montage de votre Mini carte d'affaire;
- Votre adresse postale pour vous envoyer votre facture;
- Vos chèques postdatés à la réception de votre facture.

FORMAT:

Largeur: 3.25 pouces Hauteur: 1.9 pouces

AVANTAGES : Publication de votre annonce toute l'année

PRIX COULEUR : 29\$ par mois

(Taxes en sus)

PRIX NOIR ET BLANC:
19 \$ par mois
(Taxes en sus)

PAIEMENT FACILE : Trimestriel avec Chèques postdatés

FLÉXIBILITÉ : Possibilité de changer gratuitement le contenu de votre annonce.